

CENTRE DE MAINTENANCE DES PREMIERES LIGNES DE TRAMWAY DU GRAND DIJON

LE PROJET

CLIENT >	COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DIJONNAISE
LIEU >	DIJON
DURÉE >	2009-2012
COÛTS >	38,3 M€HT
SURFACES >	19 470 m ² (SHON)
PARTENAIRES >	FERRAND SIGAL (Architecte) ; TECHNIP TPS (BET)

La construction du Centre de Maintenance intervient dans le cadre de la réalisation des 2 premières lignes de tramway de l'agglomération dijonnaise. Celui-ci est situé au Sud-ouest de la ville de Dijon, sur le site des anciens ateliers de maintenance du matériel de la SNCF de Dijon Perrigny.

Le projet comprend la construction / réhabilitation d'un centre de maintenance mixte pour l'entretien et le remisage du matériel roulant tramways et du parc autobus du réseau de transports, ainsi qu'un bâtiment tertiaire pour les agents du réseau.

Dans le cadre de la réalisation des deux premières lignes de tramway, le Grand Dijon a décidé de mettre en place un Programme de Management Environnemental (PME).

Celui-ci a pris place dans la démarche de développement durable mise en œuvre par le Grand Dijon pour la réalisation de l'opération du Transport en Commun en Site Propre dans sa globalité.

Cette démarche de développement durable doit conduire naturellement vers une certification ISO 14001 du Grand Dijon.

LES POINTS REMARQUABLES

- Conception architecturale s'attachant à assurer la compacité des formes et éviter le morcellement des bâtiments pour limiter le linéaire de façade déperditive, complétée d'une isolation très performante.
- Performance énergétique : BBC (Créf – 50%).
- Réponse à l'appel à projets de la Région Bourgogne fixant les objectifs énergétiques suivants :
 - Consommations de 20 kWhEP/m²/an pour le chauffage
 - Consommations de 80 kWhEP/m²/an tous usages confondus
- Le chauffage des Ateliers est assuré par la récupération d'énergie sur le réseau d'eaux usées se trouvant à proximité du site. Cette étude est menée en partenariat avec la Lyonnaise des Eaux, gestionnaire délégué du réseau public d'assainissement du Grand Dijon.
- Traitement du confort d'été : protections solaires extérieures, déphasage thermique assuré par l'isolation extérieure, inertie du bâtiment, ventilation naturelle, free-cooling, système de rafraîchissement via la PAC géothermique sur pieux verticaux.
- Recyclage à 70% des eaux de lavage du matériel roulant permettant des économies d'eau importantes.
- Production d'eau chaude sanitaire solaire : taux de couverture > 40% sur l'année.
- Développement des énergies renouvelables sur le site avec la création d'une centrale de production photovoltaïque : surface exploitée 10 800 m², soit 161 000 kWh/an productibles.

NOS PRESTATIONS

- CSD Azur est le référent Qualité Environnementale des Bâtiments (QEB) de l'équipe de Maîtrise d'œuvre.
- Coordination environnementale de l'équipe de maîtrise d'œuvre :
 - Formaliser l'observation de la démarche environnementale et d'assurer le suivi chronologique de sa réalisation ;
 - Suivre l'évolution des indicateurs pour permettre l'évaluation de la qualité environnementale de l'opération ;
 - Communiquer les choix environnementaux et l'état d'avancement de leur traitement tout au long du projet.
- Conseils et études techniques sur les points ayant trait à la démarche QEB.
- Réalisation de simulations thermiques dynamiques.
- Réalisation de simulations d'éclairage naturel (répartition des facteurs de lumière du jour).
- Rédaction de la charte de « chantier vert » et des exigences environnementales figurant dans les documents de consultations des entreprises.
- Sélection des entreprises selon critères de qualité environnementale.
- Suivi de chantier à faibles nuisances.
- Bilan environnemental de l'opération.
- Démarche de sensibilisation auprès des utilisateurs et gestionnaires.

